

CONSTRUIRE OU RÉNOVER

un poulailler de poulets

Recommandations pour faciliter le chargement et ainsi améliorer le bien-être des poulets, la sécurité des attrapeurs et celle du camionneur.



Pour un chargement efficace J'adapte l'EXTÉRIEUR du poulailler

PORTES ET PASSERELLES

- > **Portes de chargement du côté des entrées d'air** (et non des ventilateurs) afin de diminuer la condensation dans la remorque lors des chargements par temps froid.
- > Passerelles de chargement, passerelles de transfert et crochets d'ancrage solides et sécuritaires.
- > Spécifications des passerelles devant les portes de chargement (1^{er} et 2^e étages):
 - Largeur de la passerelle excède de 5 cm (2 po) la largeur de la porte de chaque côté (ou minimum de 102 cm ou 40 po).
 - Profondeur de la passerelle excède de 5 cm (2 po) tout équipement (ex. : entrées d'air, ventilateurs, corniches, etc.). La profondeur ne doit pas être inférieure à 51 cm (20 po).
- > Spécifications des passerelles de transfert (entre les 2^e et 3^e étages):
 - Ajustable en hauteur. La passerelle de transfert devrait pouvoir s'abaisser à environ 3,8 m (12,5 pi) à son point le plus bas et s'élever jusqu'au seuil de la porte du 3^e étage.
 - Excède en largeur la porte de chargement en direction de l'avancée du camion (entre 30 et 46 cm ou 12 et 18 po de plus).
 - Même profondeur que les passerelles devant les portes de chargement.
 - Repliable sur le poulailler.
- > Portes de chargement entre 1,1 et 1,2 m de largeur (42 et 48 po) pour faciliter le travail des attrapeurs et réduire les meurtrissures sur les poulets.
- > La 1^{re} et la dernière porte devraient être à 6 m (20 pi) du bout du poulailler (ou du parquet) et les portes entre celles-ci espacées de 15 m (49 pi) afin de faciliter l'entassement.

- > Gouttières robustes et de qualité dépassant d'au moins 1 m (40 po) de chaque côté des passerelles de chargement. Pour les poulaillers à 3 étages: les deux bouts des gouttières fermés et avec une descente d'évacuation de l'eau.

CÔTÉ COUR

- > Chemin de ferme et cour solides et au niveau pour le chargement et la circulation sécuritaire des camions.
- > Largeur de l'entrée du chemin de ferme d'au moins 15,2 m (50 pi).
- > Largeur du chemin de ferme d'au moins 4,6 m (15 pi).
- > Cour bien éclairée pour faciliter le déplacement des camions.
- > Lumières extérieures sur le poulailler non aveuglantes pour les attrapeurs (environ 10 lux mesurés à la mi-hauteur des portes).
- > Repères qui indiquent au camionneur la distance (min 30 cm ou 12 po) entre le camion et tout équipement du poulailler (ex. : passerelles) afin d'éviter les bris (ex. : tiges flexibles voyantes à chaque porte de chargement).
- > Fils électriques enfouis dans le sol ou hors des zones de chargement et de circulation des camions.
- > Aucun tuyau de moulée au-dessus des zones de chargement et de circulation des camions.
- > Bande de gravier (ou gazon coupé court) autour des poulaillers pour faciliter l'attrapage des poulets tombés hors de la remorque et pour minimiser l'accès aux rongeurs.

J'aménage l'INTÉRIEUR du poulailler

- Entrée de poulailler suffisamment grande pour le changement de vêtements et de bottes de l'équipe d'attrapeurs.
- Barrière physique (ex. : banc incontournable) pour passer de la ZAC à la ZAR*.
- Porte pour accéder au parquet, située du côté opposé à la zone de chargement du parquet.
- Gradateurs manuels additionnels situés du côté opposé à la zone de chargement du parquet. Idéalement, un gradateur de lumière à tous les 46 m (150 pi).
- Intensité lumineuse d'environ 2 lux dans le parquet pendant le chargement.
- Équipements du poulailler disposés de façon sécuritaire pour les travailleurs, avec les zones à risque identifiées (ex. : collant rouge sur un câble ou une poutre basse, etc.).
- Toilette et lavabo sur le site.

*ZAC : zone d'accès contrôlé ZAR : zone d'accès restreint



RAPPEL
LES VOLAILLES
FRAGILISÉES, ÇA
NOUS CONCERNE!
Nous veillons aux bonnes conditions de chargement et de transport, de la ferme jusqu'à l'abattoir**.

** Si les volailles sont fragilisées et soumises à des conditions de souffrance induite, l'ACIA peut mener une enquête et remonter jusqu'à la ferme pour déterminer la cause du problème. Des pénalités monétaires pourraient vous être émises par l'ACIA et par le MAPAQ allant jusqu'à l'emprisonnement.

Consultez l'affiche «Cet oiseau est-il apte au transport?» et le «Guide des pratiques exemplaires recommandées en matière de soins aux animaux dans la chaîne canadienne d'approvisionnement de volaille du producteur au transformateur» sur le site Internet des programmes à la ferme.

Une initiative rendue possible grâce à la concertation de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière, des Couvoiriers du Québec, des Éleveurs de volailles du Québec, des attrapeurs de volailles, des transporteurs de volailles et de l'Association des abattoirs avicoles du Québec.

Rappelons que les gouvernements du Canada et du Québec ont conclu l'accord bilatéral Cultivons l'avenir 2 (pour lequel ils ont accordé un financement de 293 millions de dollars sur une période de cinq ans, soit de 2013 à 2018). Cet accord d'importance vise à soutenir des initiatives stratégiques en innovation, compétitivité et développement des marchés, tant au bénéfice du secteur agricole que celui du secteur de la transformation alimentaire.



AAAQ



Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière



Les COUVOIRIERS du Québec



Les Éleveurs de volailles du Québec

Agriculture, Pêcheries et Alimentation



Cultivons l'avenir 2
Une initiative fédérale-provinciale-territoriale